29e ANNÉE N° 2392 PARAIT LE SAMEDI 16 AOUT 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Pour la sincérité du vote

Aux élections législatives, cantonales et municipales, qui auront lieu à partir du 1e novembre prochain, les électeurs devront insérer leur bulletin de vote sous enveloppe dans l'*isoloir*. Et cet isoloir est obligatoire.

Le texte de la loi le dit. Mais il n'est peut-être pas inutile, pour certains maires ou présidents de bureaux électoraux, peut-être animés d'un mauvais esprit et peu soucieux de respecter la sincérité du vote, d'éclairer ce texte de la loi, parce qu'on appelle au Palais les travaux préparatoires. Je crois avoir qualité pour en parler car c'est moi qui suis l'auteur de l'amendement qui a précisé le caractère obligatoire de l'isoloir.

A la première séance de la Chambre des députés du 14 mars 1912 où fut discutée pour la sixième fois, la loi sur le secret du vote, j'ai proposé qu'on substituât au texte de la commission, qui disait : « Il (l'électeur) se rend isolément dans la partie de la salle aménagée, etc., » Il (l'électeur) « doit » se rendre isolément, etc.

J'en donnais cette raison qu'il ne fallait pas laisser les présidents des bureaux électoraux interpréter la loi à leur guise et prendre sur eux de soustraire tels ou tels électeurs à une mesure d'isolement avant le vote jugée à bon droit indispensable à la sincérité des opérations électorales.

Si, en effet, l'isoloir n'était pas rendu obligatoire pour les électeurs, ceux d'entre eux qui voudraient y recourir seraient dans les communes où ils sont surveillés, réputés faire preuve d'hostilité au parti qui les épie.

Et un moyen perfectionné de pression électorale serait ainsi inventé. Quelle est maintenant la sanction de la violation de cette disposition par les maires ou présidents de bureaux électoraux ?

Voici la réponse que fit le rapporteur, M. Joseph Reinach, à la question qui lui fut posée à ce sujet :

« Le maire ne doit pas recevoir le bulletin de vote de l'électeur qui n'aura pas passé par le dispositif d'isolement : il ne doit pas le recevoir, puisqu'il doit donner l'exemple de l'application de la loi. Si le maire le reçoit quand même, une protestation sera inscrite au procès-verbal et elle fera l'objet d'une décision des diverses juridictions que j'ai indiquées ».

Et M. Massabuau, député de l'Aveyron, ajoute :

« Des tribunaux, car il s'agira d'une fraude. »

C'est à la suite de ces diverses explications que M. Puech, qui présidait la séance de la Chambre, mit aux voix mon amendement, qui fut adopté à mains levées et qui figure dans le texte de la loi, le Sénat l'ayant accepté sans y rien changer.

Les maires et présidents de bureaux électoraux devront donc veiller, dans les élections futures, à ce que « tous les électeurs » passent par l'isoloir. Ainsi le veut la loi que viendra compléter prochainement, il faut l'espérer, l'institution si nécessaire des représentants des divers candidats dans les bureaux électoraux. Alors sera assurée, aussi complètement que possible, avec la liberté du vote la sincérité des scrutins.

GEORGES BONNEFOUS,
Député de Seine et-Oise.

A nos Correspondants

Nous tenons à informer nos correspondants que l'imprimerie du SISTERON JOURNAL est actuellement transférée, 25 Rue Droite, 25.

Les Origines des Conseils d'Arrondissement

Les élections au Conseil d'arrondissement viennent de se terminer. Nous avons cru intéressant de retracer brièvement l'origine de cette institution administrative.

L'Assemblée Constituante par décret du 22 janvier 1790, divisa les départements français en districts, ceux-ci en cantons et les cantons en communes. Les districts sont devenus depuis les arrondissements. Le décret prévoyait pour chaque district un Conseil de 12 membres nommés pour 4 ans et renouvelables par moitiés tous les deux ans. La Constitution de 1793 modifia considérablement l'organisation de ces assemblées. Elle décida entr'autres que les réunions des Conseils de districts seraient publiques. Cette décision devait être rapportée peu après pour ne plus reprendre son effet par la suite ni même de nos jours.

La Constitution de l'an III supprima les distrits le 22 août 1795. Elle leur substitua le système cantonal. Les Conseils de canton virent leurs attributions et leurs pouvoirs considérablement accrus. Cet état de choses ne fut pas de longue durée et le Consulat, en rétablissant les Conseils de districts, enleva aux assemblées cantonales leur importance administrative. On voit que depuis leur institution les Conseils d'arrondissement d'alors n'avaient pas joui d'une stabilité parfaite.

La loi du 28 pluviose créa enfin des Conseils d'arrondissement. Ils comprenaient 11 membres nommés par le gouvernement. C'est ainsi que devaient être définitivement assise l'œuvre ébauchée en janvier 1790 par la Constituante.

Depuis, cette institution a subi de nouvelles et nombreuses retouches dans sa forme, mais le législateur lui a conservé ds attributions et un fonctionnement presque identiques. Depuis la loi de pluviose, les principes essentiels de l'existence des Conseils d'arrondissement, qui relèvent aujourd'hui du suffrage universel, sesont transmis jusqu'à nous presque intacts.

L. S.

Courrier de la Mode

La mode est bizarre ! C'est un axiome souvent répété ! Il est vrai souvent en tant que toilettes, mais comme il l'est davantage encore en fait de sentiments ! ! Que diraient Roméo, don Juan, Lauzun, le Paul de Virginie, Buckingham, Faust et Werther s'ils pouvaient lire la réclamation de Mme X... à Mme Y.. 40.000 francs en dédommagement du « préjudice moral » que cette dernière lui a causé en détournant l'*affection* de son mari, de son légitime objet ! ! ! Comme ils riaient de nous ces héros de l'amour triomphant et immortel, s'attachant à une seule ou s'éparpillant sur mille et trois ! constance ou fantaisie sans doute mais suivant l'attraction du cœur ou des sens sans aucun mélange de gros sous... ou de grosses pièces ! Et à mon goût, mieux veut encore Lovelace qu'Harpagon. Qu'en pensez vous, lectrices amies. Payer pour une prouesse non tenue, payer pour un serment trahi, payer pour un baiser trompeur ! Il ne reste plus alors qu'à établir un tarif régulier des sentiment et des faveurs ! Brr...! Cela fait froid rien que d'y penser ! Nous ne sommes pas, je crois, d'une race prédisposée à de telles habitudes. Après tout, cela vaudrait peut-être mieux encore que le vitriol ou le revolver si en faveur en ce moment. Mais c'est égal, je crois que si cela continue, il n'y aura plus guère en France que des Anglais ou des Américains. Chaque peuple a du bon et du mauvais, c'est entendu, mais ce bon et ce mauvais faisant partie intégrale de sa race ne peut guère, selon moi, s'adapter aux autres sans former un tout disparate et sans charme.

* * *

Une mode bien française et bien pratique celle-là, c'est celle du *porte bébé* démontable, vraiment pratique pour les longues courses, tant que bébé est trop petit pour suivre son père et sa mère pendant de longues heures de marche, et c'est moins fatiguant que de le porter sur les bras.

* * *

En fait de toilette de jeunes filles, je conseille fort à « mère coquette » la plus absolue simplicité. La grâce de la jeunesse est la plus belle parure de leur 20 ans. Le trotteur simple et correct, la robe entière, droite, maintenue à la taille par la ceinture bayadère ou mousmée, et la voilà parée à merveille, plus avantageusement que par les mille et une draperie qui *déforment* nos toilettes actuelles. « Les jolies choses sont toujours jolies et la simplicicité est la plus jolie des jolies choses ». Que cet axiome reste la devise de toutes les femmes élégantes Nous verrons alors, car tout s'enchaîne, refleurir la vie plus calme, plus saine, plus familiale ; nous verrons se rouvrir les *salons où l'on cause*, cette merveille perdue du siècle dernier où aimaient à se retrouver, à se reposer toutes les intelligences, tous les *penseurs* qui n'avaient pas de princes alors et se contentaient d'avoir du talent, voire même du génie Alors on savait vivre et toutes les grandeurs de l'âme et de l'esprit se comprenaient et s'appréciaient à leur juste valeur. Aujourd'hui on apprécie le talent et l'intelligence qu'autant qu'ils ont pour contrepoids de gros sacs d'écus ou plutôt de pièces d'or !

* * *

Malgré la température anormale et inclémente dont nous gratifie le débordement vésuvien, les « garden-party » restent les reines des fêtes mondaines et toutes celles qui le peuvent en organisent à qui mieux mieux soit dans leur hôtel, soit au Pré Catelan ou dans quelque endroit de ce genre où elles peuvent avoir lieu. Mais ces dernières ne sont guère prisées et on leur préfère de beaucoup celles qui on lieu dans les jardins particuliers où l'on est absolument chez soi ; on se promène, on cause, on danse même quelques « tangos » ou quelques « pas de l'ours » et enfin on goûte, par grandes ou petites tables selon l'espace dont on dispose. La tenue pour ces réunions est la toilette habillée, toilette de cérémonie, pour les femmes ; pour les hommes, la redingote de préférence grise ou gros bleu — rarement noire — parfois la jaquette avec gilet tres clair, mais jamais de veston. Le chapeau haut de forme, de préférence gris, accompagne forcément tous ces genres ; la cape, le melon ou le canotier n'étant pas assez toilette et devant se réserver pour le veston ou la tenue sportive.

* * *

Et maintenant, pour *Toute Jeunette*, voici un jeu qui amusera certainement petits et grands. Il se nomme le « Bouchon dans l'Œil ». Prendre une bouteille et un bouchon beaucoup plus petit que le goulot ; tenez la bouteille horizontalement, placez le bouchon dans l'orifice sans qu'il dépasse au dehors, et maintenant soufflez fort, pour envoyer le liège au fond du flacon. C'est bien facile !... Vous croyez ? Dès que vous soufflez, l'air comprimé dans la bouteille, vous envoie le bouchon en pleine figure, avec d'autant plus de force que votre souffle est plus puissant. C'est un rire général. Il suffit d'essayer.

Toutes les lectrices auxquelles je l'ai indiqué m'ont dit qu'il réussissait toujours à amener le fou rire ! C'est bien quelque chose... les jours de pluie !

J. ERARD.

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

RUSSO-FRANCAISE, Sisteron. — 1° Ecrivez directement au Comptoir National d'Escompte de Paris vous recevrez ces renseignements complets.

2° "La Mode", 61, rue Lafayette, Paris.

3° Je ne connais pas ce livre, je vais me renseigner.

TUBEREUSE, Forcalquier. — 1° Jamais de bague à l'annulaire gauche, sinon la bague de fiançaille ou l'alliance.

2° Le rubis et l'émeraude sont déclarés en ce moment plus « riche » que le diamant, mais il faut qu'ils soient absolument purs et sans tare d'aucune sorte.

J. E.

Conseil Hebdomadaire

A toutes les personnes atteintes d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux grasse et opiniâtre (suites de bronchite) nous conseillons la Poudre Louis Legras. Elle calme instantanément l'oppression, les crises d'asthme, la suffocation et l'essoufflement emphysémateux. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

REVUE INTERNATIONALE
des VALEURS de PLACEMENT

Ce qui apparait en lisant la REVUE INTERNATIONALE DES VALEURS DE PLACEMENT :

1° Articles généraux, le souci de renseigner ses lecteurs sur tous les mouvements d'idées.

2° Etudes financières, la connaissance exacte du passé et du présent des entreprises, leurs chances d'avenir, leur point faible,

2° Revue du marché, la parfaite organisation d'un service de rédaction compétent, mais surtout impartial.

Ce qui caractérise ce journal, c'est le contact permanent, la collaboration familière de ceux qui le font et de ceux qui le lisent (Petite correspondance). C'est aussi le profit matériel par lequel ses conseils se sont traduits pour ses lecteurs.

Ce que l'on ne voit pas en lisant le journal:

Service de renseignement. — 40.000 dossiers représentant une documentation complète, résultat de longues années de dépouillement.

Correspondance. — Dans les 24 heures réponse détaillée à toute demande de renseignements.

Tirages financiers — Vérification des listes de tirages et avertissement immédiat adressé à l'intéressé.

Bourse. — Exécution des ordres au tarif officiel et *sans commission*.

Coupons. — Paiement des coupons pleins, sans retenue.

L'abonnement est de 5 francs, mais le prix de **2** fr. **50** est consenti pour la premiére année à titre d'essai. Ainsi, pour un prix minime, le capitaliste trouve dans la REVUE INTERNATIONALE DES VALEURS DE PLACEMENT un conseil, un guide dans le placement, un agent d'exécution, un banquier.

La Direction : *90, Rue St-Lazare, PARIS.*

Chronique Locale

SISTERON

AVIS. — Nous informons notre nombreuse clientèle que nous venons de transférer l'imprimerie A. Turin, Pascal Lieutier, s^r, dans le local du restaurant du 'Lion d'Or" 25, Rue Droite. On peut s'y adresser dès maintenant.

Ecole Primaire Supérieure. — Notre Ecole primaire supérieure de jeunes filles a, jusqu'ici, donné l'enseignement général dans d'excellentes conditions et les brillants résultats obtenus dans la dernière année scolaire le prouvent suffisamment :

Brevet élémentaire : 9 élèves reçues sur 10 présentées ;

Brevet supérieur : 7 élèves reçues sur 8 présentées ;

Certificat d'Etudes primaires supérieures : 11 reçues sur 11 présentées;

Concours d'entrée à l'Ecole Normale ; 4 élèves admises définitivement (numéros 1, 3, 5 et 11), et 4 sur la liste supplémentaire (numéros 1, 2, 3 et 5).

Les décisions ministérielles des 8 mars et 30 mai 1913 ont approuvé la création à l'Ecole primaire supérieure d'une section d'enseignement commercial et d'un emploi de professeur chargé de cet enseignement.

A l'avenir, les jeunes filles qui ne se destinent pas à l'enseignement pourront suivre les cours de la section commerciale à laquelle sera attaché un professeur spécial. Elles étudierons, outre les matières de l'enseignement général, la comptabilité et la tenue de livres. la géographie commerciale, la technologie, la sténo-dactylographie (exercices pratiques). Il leur sera donc possible de se préparer au commerce et à diverses administrations où la sténo-dactylographie est de plus en plus employée (postes, chemins de fer, ponts et chaussées, etc.)

Les cours d'enseignement commercial fonctionneront à partir du 1^r octobre prochain.

Caisse d'Epargne. — Ainsi que *Sisteron Journal* en avait émis l'idée dans son dernier numéro, le Président du Conseil d'Administration a décidé de faire exposer publiquement dans une salle de l'ancienne mairie le vendredi 22 courant, le matin de 9 à midi, le soir de 2 à 4 heures, tous les projets de construction de l'Hôtel qui sera édifié sur le cours du Collège.

Les personnes désireuses de juger du projet avant son exécution ne manqueront pas d'aller faire cette visite instructive et de remercier par leur présence la charmante intention de M. le Président.

A la mémoire des insurgés de 1851. — La ville des Mées va, dans les premiers jours de septembre inaugurer une fontaine sur laquelle sera posé le buste de la République.

A cette occasion M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat viendra présider la cérémonie, entouré de la représentation bas-alpine.

A l'époque de la souscription pour l'érection de ce monument tous les journaux du département ont parlé des évènements de 1851 ; des sisteronnais y prirent une grande part, ils firent parti des volontaires qui allèrent défendre le Droit puis quelques années plus tard payer de leur vie à Lambessa où à Cayenne.

C'est donc à la mémoire de ces glorieuses victimes que tous les souscripteurs bas-alpins offrirent leur obole, c'est aussi à leur mémoire que les villes de Manosque, Forcalquier, etc, etc., enverront des délégations. Sisteron, qui est toujours la ville républicaine par excellence, bien que le parti républicain soit assez divisé, se doit d'y être représentée et de s'associer à l'hommage rendu publiquement aux victimes de la repression bonapartiste.

M. Thierry, Ministre des Travaux publics, présidera le 7 septembre prochain l'inauguration des fontaines de Gréoux.

Mutualité. — Le *Journal Officiel* publie les récompenses suivantes décernées aux mutualistes de l'arrondissement :

Médaille de bronze : Blanc Joseph Joachim, délégué de section de la Mutualité scolaire Sisteron-Noyers, à La Silve ; Madame Pascal Marie-Magdeleine, correspondante-secrétaire de la Mutualité scolaire du canton de Volonne, à Volonne.

Mention honorable: Pascal Lieutier, secrétaire de la Société de Secours Mutuels de Sisteron.

Collège.— Nouveaux succès. — 1° *Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais dans les lycées et collèges.* — Nous nous faisons un plaisir de relever parmi les heureux lauréats du récent et difficile concours national au C.A.P. de l'enseignement de l'anglais, le nom de notre dévoué et sympathique professeur M. Jaume, attaché à notre collège depuis trois ans, et lui exprimons nos plus sincères félicitations, ainsi que le plus vif désir de le garder encore longtemps parmi nous, dans l'intérêt de notre établissement.

2° *Diplôme de fin d'études d'enseignement secondaire du 1^r degré.* — Sur la proposition du Conseil des professeurs du Collège et sur le vu de leurs notes scolaires de quatre dernières années, M. le Recteur de l'Académie d'Aix vient de délivrer aux 5 élèves ci-après le Diplôme de fin d'études du 1er degré, donnant accès aux études du 2e degré, menant au baccalauréat. Ce sont :

MM. Courbey Paul et Michel Aimé, de Sisteron ; Meyssonnier Ovide, de Château-Arnoux ; Noble Klébert. de Marseille, et Silve Marius, de Golconde (Amérique), tous élèves de 3e B.

A ces jeunes et valeureux étudiants, à leurs familles et à leurs professeurs toutes nos félicitations.

Classe 1913. — Les jeunes gens appartenant à la classe 1913 sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 17 courant au Café du Cours, en vue de l'organisation d'un banquet.

L'appel sera fait par le brigadier de service en tenue de mélétaire (!)

Avis aux chasseurs. — La chasse est gardée dans les propriétés de Mme Marcy et de M. Villevielle à Briasq ; de Mme Ravaud-Vors à Plan d'Estine ; de M. Baille à Girale et de Mlle Justet à Monturry, et dans les bois communaux de Briasq, de la commune d'Entrepierres.

Oui...mais la maison
CONCHY ET JUSTET
Avenue de la gare et Rue Droite
— SISTERON —
ne vend que des produits de Marques ayant fait leurs preuves.

Au stand de la Maisonnette. — Le temps propice et la séance de tir avaient amené dimanche au stand du *Sisteron-Vélo* une foule pressée où brillait l'élément féminin qui, peu à peu, s'achemine chaque dimanche vers le terrain de sports, contribuant ainsi au succès de chaque réunion.

Séance animée s'il en fut, et plus de 100 séries furent tirées par les nombreux amateurs. La soirée fut rendue agréable par la présence du buffet et d'une musique champêtre.

Le tir suit une progression constante et bon nombre de tireurs purent approcher du maximum, et parmi ces derniers, MM. Buès 6 b 11 p., Chaix 6 b. 10 p., sergent Lefèvre 6 b. 11 p., et Laugier, se classèrent parmi les meilleurs

Le premier concours a été fixé au 31 août et commencera à 9 heures du matin. Nous publierons prochainement les détails d'organisation et la liste des prix.

Dimanche 17 août, à 9 h. du matin, séance d'instruction sous la direction de M. Sansonnetti pour les jeunes gens n'ayant pas encore accompli leur service militaire. Nous insistons vivement auprès des intéressés pour les engager à venir nombreux.

Mariage — Nous apprenons avec grand plaisir le mariage de M. René Brun, rédacteur-rapporteur à l'Administration des Chemins de fer de l'Etat à Paris avec Mlle Béraud, fille du Dr Beraud, de Lorgues.

M. René Brun, est le fils de notre sympathique compatriote M. Henri Brun, chef de bureau au ministère des Finances, chevalier de la Légion d'Honneur et Président de la Société Fraternelle des Bas-Alpins de Paris.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Elections. — Ainsi que nous l'avions prévu dans notre dernier numéro, le citoyen Gabert, maire des Omergues, a été élu dimanche dernier Conseiller d'arrondissement du canton de Noyers.

P.L.M. — Fête de l'Assomption. — A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 7 août 1913 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 21 août 1913, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend au billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Contre les **maladies de peau, dartres, eczémas, démangeaisons**, employez les Pilules Suisses toniques, laxatives, dépuratives, qui purifient le sang.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

ON DEMANDE partout des agents exclusifs pour mes produits nouveaux et brevetés. Fixe et commissions. Ecrire Georges JOLLY, 31, rue Dragon à Marseille.

MAISON A VENDRE, comprenant : Ecurie, remise et grenier à foin, située au quartier de Bourg-Reynaud. Prix modéré.
S'adresser à M. NURY, instituteur à Château-Arnoux, ou au bureau du Journal.

UN BON REMEDE POUR LA GORGE
Pour guérir rapidement les *granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpétiques et autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation*, faites usage des TABLETTES du Dr VATEL. — Une boîte du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat poste de 1 fr 35 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions, 14, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.
Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées.

Etudes de MM^es Louis FARAVEL et de Aimé BERTRAND
Huissiers
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
AMIABLE
d'un très beau Mobilier

Il sera procédé le **Dimanche dix-sept Août** mil neuf cent treize, à **dix** heures du matin et jours suivants, dans une des **salles de l'Hospice**, par le ministère des huissiers soussignés, à la vente de divers

Objets Mobiliers

appartenant au **Bureau de Bienfaisance de Sisteron**, provenant de la succession de Monsieur **Melchior-Donnet**, en son vivant rentier à Marseille, consistant en :

Un salon Louis XVI, comprenant un canapé et huit fauteuils. — Une console en

© VILLE DE SISTERON

bois sculpté Louis XVI marbre. — Glaces style Louis XVI. — Ecran en bois sculpté style Louis XV. — Table style Louis XVI. — Lit à dais style Louis XIII en bois sculpté avec sommier. — Chaises style Louis XIII. — Bahut Boulle avec incrustations cuivre. — Table en acajou. — Encoignures. — Buffet en acajou. — Armoire à glace en palissandre cintrée. — Tables de nuit. — Chauffeuse en bois de palissandre recouverte en étoffe brodée. — Guéridons. — Fauteuils. — Glaces. — Coffre fort. — Tables de toilette. — Tableaux. — Verres. — Porcelaines. — Vaisselle. — Rideaux, etc...

La vente sera faite au comptant et il sera perçu le 5 0[0 en sus du prix.

Pour Extrait :
L. FARAVEL
et A. BERTRAND,
Huissiers
chargés de la vente.

NOTA. — Les personnes qui voudront visiter les meubles à vendre devront s'adresser au secrétariat de la Mairie de Sisteron.

Etude de Me Louis ROUBAUD
NOTAIRE
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

Deuxième insertion

VENTE
de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me Louis **Roubaud**, notaire à Sisteron, le deux août mil-neuf-cent-treize, Monsieur Jophi **Girard** et Mademoiselle Zélia **Girard**, frère et sœur, restaurateurs, demeurant à **Sisteron**, ont VENDU à Monsieur Félicien **Inaudy**, cuisinier, demeurant à **Oraison** (B.-A.)

Le fonds de commerce d'**Hôtel-Restaurant** connu sous le nom de *Restaurant de Provence*, comprenant l'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés ; les différents objets mobiliers et le matériel servant à son exploitation ; toutes les marchandises existant en magasin ; et le droit, pour le temps qui en reste à courir, au bail de la maison servant à l'exploitation du fonds de commerce et à l'habitation des cédants.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour du contrat.

Les oppositions devront être faites, à peine de forclusion, dans les dix jours de la présente insertion et seront reçues en l'étude de Me Louis **Roubaud**, notaire à Sisteron, domicile élu.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le journal : *Sisteron-Journal* à la date du 9 août 1913.

Pour deuxième insertion :
Louis ROUBAUD,
notaire.

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerranée

GUIDE P.L.M. DES ALPES

La nouvelle édition du Guide P.L.M. des Alpes vient de paraître. Elle, contient outre de nombreuses illustrations en simili gravure 9 cartes en couleurs et un beau dépliant panoramique.

Le Guide P.L.M. des Alpes est en vente dans les bibliothèques des gares ; il egalement adressé franco à toute personne qui en fait la demande accompagnée de 0 fr.50 en timbres-poste au Service Central de l'Exploitation P.L.M. (Publicité) 20 Bd. Diderot à Paris.

HERNIEUX

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Vous portez un bandage qui vous torture et qui, laissant glisser votre hernie, écrase l'intestin sous la pelote. Vous le remplacez alors par un bandage **plus souple** dont la puissance est nulle et qui s'allonge démesurément au bout de quelque temps. Votre hernie n'est jamais maintenue et vous redoutez l'étranglement fatal. C'est pour vous la souffrance physique, aggravée par la torture morale. Eh bien, il existe un **appareil sans ressort**, inventé par M. GLASER, spécialiste de Paris.

Sans ressort, il est si souple et si léger que les personnes les plus délicates peuvent le porter jour et nuit **sans gêne**. On peut affirmer que la ceinture est pr sque inusable et sa puissance est telle, qu'il immobilise radicalement les plus volumineuses, les plus rebelles. Ajoutons qu'un système spécial donne à cet appareil une puissance d'élasticité précieuse et constante et c'est là le secret de cette merveilleuse invention. Nous n'insistons pas davantage. Le doute est bien permis à ceux qui ont éprouvé des déceptions continuelles.

Qu'ils viennent donc essayer cet appareil. Il pourront ainsi se convaincre que le **soulagement est immédiat**, et il leur sera démontré que, grâce à la contention radicale et parfaite, tout espoir de guérison n'est jamais perdu. En voici une preuve :

26 mars 1913.

Monsieur GLASER,

J'ai eu le bonheur de trouver chez vous un appareil efficace qui m'a guéri d'une hernie que j'avais depuis 23 ans. Ce résultat s'est produit sans douleur et sans interruption de travail. Je vous remercie pour ce beau résultat et vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de hernies.

GAUDIEZ François,
à Cessens par Albens (Savoie).

Aussi engageons nous vivement toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, (hommes, femmes et enfants), à venir essayer cet appareil à :

GAP, le 16 Août, Hôtel des Négociants.
SISTERON, le 17, Hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, le 18, Hôtel de Lys.
MANOSQUE, le 19, Hôtel des Postes.
DIGNE, le 20, Hôtel Boyer Mistre.

Pour éviter l'étranglement des hernies, de mander la brochure gratuite à M. GLASER, Boulevard Sebastopol, 38, à Paris.

Etude de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
Petite Maison bourgeoise

comprenant vestibules, salon, salle à manger, six chambres de maître, deux chambres de domestiques, cuisine, water-closet moderne, remise, deux écuries, caves, etc., sise à Sisteron.

Tout à l'égout, Electricité, vue sur la vallée de la Durance,

S'adresser à Me **Borel**, notaire à Sisteron.

Bulletin Financier

Nos divergences de vues avec la Russie n'ont pas inquiété particulièrement le marché qui, malgré un peu de lassitude demeure résistant.

Le 3 0/0 réactionne encore à 87.27.

Les Fonds d'Etat étrangers sont un peu plus faibles : Extérieure 89.80 ; Russe consolidé 9255 ; Serbe 82.52; Turc 86.52; Italien 95.45.

Les établissements de crédit conservent leurs positions : Banque de Paris 1735 ; Crédit Lyonnais 1673 ; Union parisienne 1085 ; Comptoir d'Escompte 1050.

Les valeurs d'électricité conservent leur orientation favorable : Electricité de Paris 811 ; Distribution 675 ; Industrie 493.

Les valeurs russes d'abord hésitantes se raffermissent : Hartmann 642; Maltzoff 908 ; Tubes de Sosnowice 829 ; Briansk 483.

Parmi les titres de pétrole : le Naphte s'inscrit à 677 ; Lianosoff 668 ; Okhahoma 96.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Etude de Me GAIGNAIRE, notaire à Gap

Adjudication Volontaire
EN SUITE DE SURENCHERE

Le **Jeudi 28 Août 1913** à **deux** heures du soir à la PLAINE DE VENTAVON dans la salle d'Ecole, du

DOMAINE DE LA CONDAMINE

commune de VENTAVON, d'une contenance de 85 hect. environ.

Mise à prix . . . . . 28050 francs.

ED. RAVOUX,
Grand'Place, 21, SISTERON
TOILES ET NOUVEAUTÉS
Ancienne Maison ESTELLON fondée en 1830

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS
Paiement de Coupons,
Ordres de Bourse au comptant,
Souscription aux émissions.

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerranée

La Compagnie P. L. M. vient de publier une affiche à l'échelle de 1/50.000 représentant la vue en relief du *Massif du Mont Blanc* avec ses lignes électriques ou à crémaillère, ses routes, ses chemins, ses sentiers, ses pistes et ses refuges et présentant un grand intérêt pour les touristes qui désirent visiter cette célèbre partie des Alpes.

Cette affiche est envoyée sur demande affranchie, adressée au Service de la Publicité de la Compagnie P.L.M. 20, boulevard Diderot à Paris (XIIe) et accompagnée de 2 fr. 50 en mandat poste pour les envois à destination de la France et de 3 fr. en mandat poste international pour ceux à destination de l'Etranger.

* * *

La Route des Alpes
ÉVIAN' THONON, NICE

Grand service d'auto-cars (1er juillet-15 septembre 1913).

Le service d'Auto-Cars de la Route des Alpes, cette merveilleuse attraction touristique, va recommencer à fonctionner, à partir du 1er juillet jusqu'au 15 septembre prochain. Un nouvel itinéraire comporte, cette année, la visite de la Grande Charttreuse qui constituera un attrait de plus appelé à augmenter encore le succès de cette magnifique traversée des grands massifs des Alpes, au cours de laquelle le touriste effectuera plus de 500 kilométres en automobile.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares bureaux de ville et agences de uoyages. Il est intéressant, aussi, de consulter le petit Guide P.L.M. des Alpes, édition 1913 élégante publication en vente dans les principales gares, bureaux de villes et agences de voyages et qui est envoyé franco sur demande, accompagnée de 0 fr 50, adressé à la Cie P.L.M. (publicité) 20 boulevard Diderot à Paris.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

RETARD des Epoques
MESDAMES, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au Dr* du Laboratoire de Spécialités, 11, Bd Papin, Lille, *qui vous indiquera un moyen* **efficace, garanti et sans danger.**

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance LACROIX pharm.-spécialiste, Lille (Nord), qui vous enverra tous renseignements.

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR

Ce produit *par excellence* **rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR.** Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Dame seule prend pensionnaires jeunes filles, vie de famille sorties en campagne. S'adresser au bureau du journal.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires
1° La colle blanche supérieure
" FIXOL "
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
La meilleure des colles actuelles
POUR TOUS USAGES
2° L'encrier breveté S. G. D. G
Inversable à niveau constant
Le **" PLENUM "**
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac
TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crème mousseline d'avoine
Crème mousseline d'orge
Crème mousseline de riz
Crème mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceriés, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON